

Budget Telecom

Exercice clos le 31 décembre 2014

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Budget Telecom

Exercice clos le 31 décembre 2014

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Budget Telecom, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme indiqué dans les notes 1.1 et 1.10 de l'annexe pour les activités de ventes de minutes prépayées et les ventes en présélection (post-payées), le chiffre d'affaires constaté valorise les temps de communication effectivement utilisés par les clients ou venus à expiration et les forfaits facturés concernant l'exercice. Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.
- Comme indiqué dans la note 1.6 de l'annexe, votre société réalise une fois par an un test de dépréciation sur les immobilisations incorporelles et financières selon les modalités décrites dans cette note. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation, ainsi que les hypothèses retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Montpellier, le 30 avril 2015

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit



Marie-Thérèse Mercier

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2014 12			Exercice N-1 31/12/2013 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement	2 002 314	1 275 596	726 718	45 904	680 814	NS
	Concessions, Brevets et droits similaires	1 807 448	1 191 854	615 594	389 304	226 290	58.1%
	Fonds commercial (1)	5 811 827	956 802	4 855 025	5 839 677	984 652	16.8%
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes				70 000	70 000	100.0%
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions				49 852	49 852	100.0%
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	2 212 882	1 938 121	274 760	346 744	71 984	20.7%
	Immobilisations en cours				100 000	100 000	100.0%
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	16 500	16 500		2 000	2 000	100.0%
	Créances rattachées à des participations	26 854	26 854				
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	117 468		117 468	107 963	9 505	8.8%
	TOTAL II	11 995 292	5 405 727	6 589 564	6 951 443	361 879	5.2%
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	158 205	15 961	142 244	55 514	86 730	156.2%
	Avances et acomptes versés sur commandes	151 160		151 160	16 013	135 146	843.9%
	CRÉANCES (3)						
	Clients et Comptes rattachés	929 019	194 326	734 693	935 609	200 917	21.4%
	Autres créances	835 950		835 950	416 619	419 331	100.6%
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	2 896 375		2 896 375	10 960 498	8 064 123	73.5%
	Charges constatées d'avance (3)	172 312		172 312	115 039	57 272	49.7%
	TOTAL III	5 143 020	210 287	4 932 733	12 499 292	7 566 560	60.5%
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	17 138 311	5 616 014	11 522 297	19 450 736	7 928 438	40.7%

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

144 322

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2014	12	31/12/2013	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 531 038)	531 038		531 038			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	232 264		232 264			
	Ecarts de réévaluation						
	RESERVES						
	Réserve légale	53 104		53 104			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	165 189		165 189			
	Report à nouveau	8 126 268		7 734 095		392 173	5.0%
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	964 953		392 173		1 357 126	346.0%
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	TOTAL I	8 142 910		9 107 863		964 953	10.5%
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	TOTAL II						
DETTES (1)	Provisions pour risques	190 000				190 000	
	Provisions pour charges						
	TOTAL III	190 000				190 000	
Comptes de Régularisation	DETTES FINANCIERES						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	700 000				700 000	
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	900		4 960		4 060	81.8%
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	43 052		34 734		8 317	23.9%
	DETTES D'EXPLOITATION						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 622 776		1 443 741		179 035	12.4%
	Dettes fiscales et sociales	634 123		8 579 084		7 944 961	92.6%
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 000				10 000	
	Autres dettes	4 777		9 089		4 312	47.4%
	Produits constatés d'avance (1)	173 759		271 264		97 505	35.9%
	TOTAL IV	3 189 387		10 342 872		7 153 486	69.1%
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	11 522 297		19 450 736		7 928 438	40.7%

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2014 12			Exercice N-1 31/12/2013 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)							
Ventes de marchandises	387 086		387 086	764 138		377 052	49.3
Production vendue de Biens	372 895		372 895	559 443		186 548	33.3
Production vendue de Services	8 373 466	511 268	8 884 734	13 280 219		4 395 484	33.1
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	9 133 448	511 268	9 644 716	14 603 800		4 959 084	33.9
Production stockée							
Production immobilisée			183 269			183 269	
Subventions d'exploitation				3 000		3 000	100.0
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			225 105	217 368		7 737	3.5
Autres produits			12 651	23 442		10 792	46.0
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			10 065 741	14 847 611		4 781 869	32.2
CHARGES D'EXPLOITATION (2)							
Achats de marchandises			280 714	198 499		82 215	41.4
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			95 503	43 995		139 498	317.0
Autres achats et charges externes *			7 265 151	10 488 174		3 223 023	30.7
Impôts, taxes et versements assimilés			188 660	219 378		30 717	14.0
Salaires et traitements			1 510 614	1 603 737		93 123	5.8
Charges sociales			643 203	697 543		54 341	7.7
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			293 274	301 894		8 620	2.8
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				350 000		350 000	100.0
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			155 777	162 339		6 562	4.0
Dotations aux provisions							
Autres charges			167 561	289 937		122 376	42.2
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			10 409 452	14 355 496		3 946 044	27.4
I - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			343 711	492 115		835 825	169.8
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2014	12	31/12/2013	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations (3)	16 472				16 472	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	68 066		322 177		254 111	78.8
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change	347		1 088		741	68.1
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL V	84 885		323 264		238 379	73.7
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	26 854		16 500		10 354	62.7
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change	1 519		4 372		2 852	65.2
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI	28 373		20 872		7 501	35.9
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	56 512		302 393		245 881	81.3
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	287 199		794 507		1 081 706	136.1
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	262 520				262 520	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	15 191		1 673		13 518	808.0
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			15 000		15 000	100.0
TOTAL VII	277 711		16 673		261 038	NS
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	13 949		239 799		225 850	94.1
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	385 983		192 109		193 874	100.9
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	870 728				870 728	
TOTAL VIII	1 270 660		431 908		838 752	194.2
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	992 949		415 235		577 714	139.1
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	315 195		12 901		302 294	NS
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	10 428 337		15 187 548		4 759 211	31.3
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	11 393 290		14 795 375		3 402 085	22.9
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	964 953		392 173		1 357 126	346.0

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2014

ANNEXE

Faits caractéristiques de l'exercice

1 - Règles et méthodes comptables

- 1.1 Reconnaissance du chiffre d'affaires
- 1.2 Frais de développement
- 1.3 Immobilisations incorporelles
- 1.4 Immobilisations corporelles
- 1.5 Immobilisations financières
- 1.6 Test de dépréciation
- 1.7 Stocks
- 1.8 Provisions pour dépréciation des créances clients
- 1.9 Provision pour risques et charges
- 1.10 Séparation des exercices relative au chiffre d'affaires
- 1.11 Evaluation des valeurs mobilières de placement
- 1.12 Risque de taux, change et d'action

2 - Compléments d'informations relatifs au bilan

- 2.1 Immobilisations incorporelles et amortissements
 - 2.1.1 Affectation des malis techniques
- 2.2 Immobilisations corporelles et amortissements
- 2.3 Immobilisations financières et provisions
- 2.4 Stocks
- 2.5 Tableau de filiales et parties liées
- 2.6 Ventilation de la dotation aux amortissements de l'exercice
- 2.7 Échéances des créances à la clôture de l'exercice
- 2.8 Comptes de régularisation actif
- 2.9 Capital social
- 2.10 Tableau de mouvements des capitaux propres
- 2.11 Affectation du résultat de l'exercice précédent
- 2.12 Échéances des dettes à la clôture de l'exercice
- 2.13 Etat des provisions
- 2.14 Comptes de régularisation passif

3 - Compléments d'informations relatifs au compte de résultat

- 3.1 Analyse du chiffre d'affaires
- 3.2 Produits exceptionnels, charges exceptionnelles
- 3.3 Ventilation de l'impôt sur les sociétés

4 – Autres informations

- 4.1 Effectif moyen
- 4.2 Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance
- 4.3 Engagement hors bilan
- 4.4 Droit individuel à la formation
- 4.5 Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi
- 4.6 Effets escomptés non échus
- 4.7 Evènements postérieurs à l'exercice
- 4.8 Honoraires commissaires aux comptes
- 4.9 Parties liées
- 4.10 Bons de souscription
- 4.11 Résultat par action et résultat dilué par action

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les activités historiques de Budget Telecom couvrent le métier des télécommunications décomposé de la manière suivante :

- Activités Fixe :
 - Offres de téléphonie en présélection ou de type RTC avec reprise de l'abonnement de l'opérateur historique,
 - TV
- Activités Mobile :
 - Offres prépayées internationales : Fin 2014, Budget Telecom s'est désengagée d'une partie importante de ces activités (« PTI ») du fait de la concurrence d'acteurs internationaux « low-cost » et de l'absence de rentabilité ;
 - Offres post-payées
- Activités B2B :
 - Numéros spéciaux (marque « Kast ») : Fin 2014, Budget Telecom a cédé à la société Chmurtz les infrastructures relatives à cette activité. Ce segment de marché n'étant pas dans le cœur de métier principal de Budget Telecom, l'objectif était de confier les évolutions techniques nécessaires à un acteur reconnu afin de pouvoir relancer les offres commerciales dans les bonnes conditions du marché. Par ailleurs, la mise en place d'outils adaptifs de contrôle de fraude était nécessaire à la poursuite de cette activité ;
 - Activités de revente de minutes « Wholesale » : Budget Telecom a décidé de se désengager de cette activité du fait de sa faible rentabilité ; Budget Telecom a ainsi cédé en date du 16 décembre 2014 les parts minoritaires qu'elle détenait dans la société Distriweb.

La société a initié en 2014 une diversification vers les activités d'efficacité énergétique. Le rachat au tribunal de commerce le 27 décembre 2013 du fonds de commerce de la société Effineo s'inscrit dans cette stratégie. Ses offres s'adressent aux segments B2C (marque «Qinergy»), B2B (marque «Effineo») et B2B2C.

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

BUDGET TELECOM SA, dont le siège social est situé 75 Allée Jean-Marie Tjibaou – 34965 MONTPELLIER, est une société anonyme immatriculée en France et cotée sur le marché Alternext by Euronext depuis le 4 octobre 2006.

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général. Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Indépendance des exercices
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

Les dérogations suivantes aux principes comptables ont été réalisées en vue de restituer une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise, en application de l'article L123-14 du Code de commerce alinéa 3 :

- Il a été comptabilisé en charges constatées d'avance une facturation publicitaire dont les prestations ont démarré au cours de l'exercice, mais qui constitue les premiers travaux de mise en valeur d'une marque et d'un produit dont le lancement n'interviendra que durant le prochain exercice. Ces charges constatées d'avance représentent un montant de **90 K€**.

- Il a été constaté un avoir à recevoir d'un montant de **230 K€** concernant un litige qui oppose la société à l'un de ses principaux fournisseurs, lequel n'a pas appliqué certaines modifications de ses prestations demandées de la société, ayant pour conséquence une majoration du coût de ses prestations facturées à la société.

Un litige est donc actuellement en cours avec ce fournisseur pour lequel une retenue sur règlements de 40 K€ a déjà été pratiquée.

Une provision pour risque de 190 K€ a été comptabilisée compte tenu des possibilités de non-recouvrement du solde.

1.1 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Les trois principaux services de télécommunications commercialisés sont les suivants :

- Services post-payés en pré-sélection
- Services pré-payés
- Services aux professionnels (services revendeurs et « call box »).

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date de réalisation de la prestation.

Les prestations de services comprennent d'une part la fourniture de minutes de télécommunications et d'autre part la rémunération perçue d'opérateurs techniques. Les produits liés aux abonnements et forfaits sont pris en compte au cours de la période à laquelle ils se rapportent.

Les prestations de services liées à la nouvelle activité d'efficacité énergétique sont également pris en compte au cours de la période à laquelle elles se rapportent.

1.2 Frais de développement

Les frais de développement engagés à l'occasion de la conception des nouveaux projets sont portés à l'actif du bilan lorsqu'ils correspondent à des projets nettement individualisés dont les coûts peuvent être distinctement établis et dont les chances de réussite technique et d'avantages économiques futurs sont sérieuses.

Ils sont portés à l'actif du bilan lorsque les six critères généraux définis par le PCG sont remplis :

- 1) La faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre,
- 2) L'intention d'achever la production de l'actif pour l'utiliser ou de le vendre,
- 3) La capacité d'utiliser ou de vendre l'actif produit,
- 4) L'aptitude de l'actif à générer des avantages économiques futurs,
- 5) La disponibilité actuelle ou future des ressources techniques, financières ou autres nécessaires pour mener à bien le projet,
- 6) La capacité à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif pendant sa phase de développement.

La société a procédé à l'activation de frais liés à des projets en cours de développement dans les nouvelles activités ciblées (efficacité énergétique)

1.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont immobilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties ou dépréciées selon les méthodes comptables suivantes :

	Mode	Durée de l'amortissement
- Frais d'établissement	linéaire	5 ans
- Frais de développement	linéaire	3 ans
- Fichier clientèle :	N/A	test de dépréciation
- Logiciels et Sites :	linéaire	1 à 5 ans
- Marques	N/A	test de dépréciation

A l'issue des TUP de ses anciennes filiales Kast et Teleconnect, la société a enregistré des malis techniques en fonds commercial. Conformément aux règles comptables françaises, il convient d'affecter les malis techniques extra-comptablement aux plus-values latentes sur éléments d'actif comptabilisés ou non dans les comptes de l'absorbée déduction faite des passifs non comptabilisés.

1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations selon les méthodes comptables suivantes :

	Mode	Durée de l'amortissement
Agencement, installations	linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	linéaire	3 ans
Matériel et mobilier de bureau	linéaire	4 ans
Matériel informatique	linéaire	1 et 5 ans

1.5 Immobilisations financières

Les participations figurent au bilan pour leur prix d'acquisition (hors frais accessoires) et sont dépréciées lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à leur valeur d'inventaire.

1.6 Test de dépréciation

Concernant les immobilisations incorporelles non amorties et les immobilisations financières, elles font l'objet une fois par an d'un test de dépréciation permettant de s'assurer que la valeur actuelle n'est pas inférieure à la valeur comptable. La valeur actuelle est estimée en fonction des flux futurs de trésorerie attendus actualisés si ceux-ci sont déterminables séparément du reste de l'activité.

A défaut, la société a mis en place un suivi d'indicateurs, notamment le chiffre d'affaires généré sur les activités achetées (fichier clientèle) permettant de s'assurer que la valeur brute inscrite au bilan ne nécessite pas une provision pour dépréciation.

Concernant les malis techniques, ces derniers subissent une dépréciation lorsque la valeur d'un ou plusieurs actifs sous-jacents auxquels une quote-part de mali a été affectée devient inférieure à la valeur comptable du ou des actifs précités.

En cas de sortie d'un actif auquel une quote-part de mali a été affectée, le mali doit être réduit à due concurrence.

1.7 Stocks

Les stocks de matériel détenus par la société sont évalués au dernier prix d'achat. A la clôture, le stock est constitué principalement de cartes Sim, de routeurs, de terminaux téléphoniques et de boîtiers d'une part, de matériel lié à l'efficacité énergétique et de boîtiers de surveillance de consommation énergétique d'autre part.

Les stocks font l'objet d'une dépréciation si leur valeur de marché devient inférieure à leur valeur d'entrée en stock.

1.8 Provisions pour dépréciation des créances clients

Les créances font l'objet d'une appréciation cas par cas. Une provision est constituée en fonction du risque encouru sur chacune d'elles.

La provision relative aux impayés de prélèvements ou de paiements par cartes bancaires, est constituée forfaitairement sur la base des statistiques internes de la société.

1.9 Provisions pour risques et charges

Elles sont destinées à couvrir des risques et charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

Les provisions comprennent :

- des provisions pour risques et litiges
- d'autres provisions pour risques
- des provisions pour charges.

1.10 Séparation des exercices relative au chiffre d'affaires

La vente de « minutes de télécommunication pré-payées » génère un chiffre d'affaires qui ne peut être définitivement constaté en produits que lorsque le client a effectivement « consommé » le crédit de minutes qu'il a acheté.

La partie du chiffre d'affaires correspondant aux minutes non encore utilisées sur les clients actifs à la date d'arrêt des comptes, est, conformément au principe d'indépendance des exercices, inscrite en produits constatés d'avance au passif du bilan.

Concernant les services post-payés en pré-sélection, Budget Télécom a mis en place depuis le 1^{er} novembre 2009 un système de facturation mensuel. En fin d'exercice, la reconnaissance des revenus

s'effectue de la manière suivante : constatation en produits de l'exercice pour les forfaits et constatation d'une facture à établir pour les consommations de minutes non encore facturées à la date de clôture de l'exercice

1.11 Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les plus ou moins-values sur cessions des valeurs mobilières de placement sont évaluées en application de la méthode « premier entré premier sorti ».

Elles sont valorisées à leur coût d'acquisition. Si leur valeur probable de négociation (valeur liquidative) à la clôture de l'exercice vient à être inférieure au prix d'acquisition, une provision est constituée.

A la date de clôture, la société ne détient aucune valeur mobilière de placement.

1.12 Risque de taux, change et d'action :

Risque de change :

Budget Telecom n'effectue pas de transaction significative en devise et n'est de ce fait pas exposée aux risques de change provenant d'achats ou de ventes en monnaie étrangère.

Risque de taux :

Le seul emprunt auquel Budget Telecom a actuellement recours à pour financer son développement est un prêt BPI à taux zéro : la société n'est de ce fait pas exposée aux risques de taux.

Risque sur les actions :

Budget Telecom détient des actions : une participation dans la société Club Budget. Cette filiale est en cours de liquidation et la valeur des titres a été intégralement provisionnée au bilan.

Risque de liquidité :

Budget Telecom finance sa croissance principalement par voie d'autofinancement, le groupe n'a à ce jour eu recours qu'à un prêt sur fonds publics à taux zéro. La Société n'est pas exposée à un risque de liquidité.

En effet, la Société dispose de liquidités importantes en regard de son activité. Au 31 décembre 2014, sa trésorerie nette s'élevait à 2 896 K€ (dont dépôt à terme : 2 200 K€).

L'endettement financier de BUDGET TELECOM s'élève à 700 K€ et se compose d'un prêt BPI obtenu en 2014.

En matière de lignes de crédit, le niveau élevé de la trésorerie de la société la dispense d'avoir recours à des concours bancaires dans le cadre de son exploitation courante.

2 COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN

2.1 Immobilisations incorporelles et amortissements

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Brut au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Cessions / Diminutions de l'exercice	Brut à la fin de l'exercice
Frais de développement (1)	1 216 037	808 528		2 024 565
Marques (2)	302 512	19 395		321 907
Fonds commercial (3)	6 139 676	65 000	327 850	5 876 826
Sites web	158 232	163 981		322 213
Logiciels	628 685			628 685
Fichiers clientèle (4)	447 391			447 391
Autres immobilisations (5)	70 000		70 000	-
TOTAL	8 962 533	1 056 904	397 850	9 621 587

(1) Les 809 K€ de frais de développement activés sur l'exercice correspondent au développement en cours de plusieurs nouveaux projets notamment dans le domaine de l'efficacité énergétique (projets Qinergy et Effineo pour 730 K€) et du pilotage TV (Budget TV pour 79 K€)

(2) Il s'agit principalement de la marque TELECONNECT pour 250 K€ acquise le 21 juillet 2006, et de la marque PTI pour 50 K€ acquise en 2008.

(3) Il s'agit des fonds de commerce de TALK TEL (3 368 K€ assimilé à un fichier clientèle) et de PTI (836 K€) issus des TUP de ces anciennes filiales, respectivement au 31.12.2009 et 31.12.2008 ainsi que des malis techniques des sociétés Teleconnect pour 504 K€ et Kast pour 1 105 K€, affecté extra-comptablement à des actifs sous-jacents, ainsi que du fonds de la société Effineo acquis pour 65 K€ le 27 décembre 2013. Les sorties pour 328 K€ représentent la partie technique de Kast qui a été cédée à une entreprise tierce. Les activités en cours d'abandon ont fait l'objet d'une dépréciation sur 2014, notamment le fonds PTI qui a subi une dépréciation complémentaire de 536 K€ ramenant sa valeur nette comptable à 0 compte tenu de l'arrêt de l'activité début 2015.

(4) Il s'agit de trois fichiers clientèle acquis respectivement le 1er février 2006, le 1er octobre 2006 et le 18 mai 2007.

Une dépréciation a été constatée en 2006, en 2008, en 2010, en 2011, en 2012 en 2013 et en 2014 pour un montant total de 391 576 € sur la base de la diminution du chiffre d'affaires généré par ces activités. (Cf. § 2.13 Etat des provisions)

(5) Il s'agissait en 2013 du fonds de commerce de la société EFFINEO, placé en immobilisation en cours au 31/12/2013 suite à la décision de rachat prononcée par le tribunal le 27 décembre 2013, et reclassé dans les différents comptes d'immobilisation concernés en 2014.

AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES IMMOS INCORPORELLES	Cumul au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises / Virements de l'exercice	Cumul à la fin de l'exercice
Frais de développement	1 170 133	106 858		1 276 991
Marques	1 387	958		2 345
Sites web	158 232	11 114		169 346
Logiciels	620 247	6 943		627 190
Fonds et fichiers clientèle (dépréciations)	667 650	1 008 578	327 850	1 348 378
TOTAL	2 617 649	1 134 451	327 850	3 424 250

2.1.1 Affectation des malis techniques :

Mali technique de la société KAST :

Identification du bien	Valeur nette comptable	Valeur réelle au 31/12/2014	Plus-value nette d'impôt totale Absorbée	Répartition du mali
<u>Actifs ne figurant pas dans les comptes de l'absorbée</u>				
Fichiers clientèle <i>Technologies</i>		1 500 000 0	983 550 0	983 550 0
<i>Déficit reportable</i>		121 011		121 011
TOTAL				1 104 561

Ce mali technique a fait l'objet d'une dépréciation en fonction de l'activité réelle issue de KAST : les technologies qui ont été cédées à l'euro symbolique ont été sorties de l'actif pour leur valeur de 328K€, et le déficit reportable a été provisionné pour 121 K€.

Mali technique de la société TELECONNECT :

Identification du bien	Valeur nette comptable	Valeur réelle au 31/12/2014	Plus-value nette d'impôt totale Absorbée	Répartition du mali
<u>Actifs ne figurant pas dans les comptes de l'absorbée</u>				
Fonds commercial				503 972
TOTAL	-	-	-	503 972

2.2 Immobilisations corporelles et amortissements

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Brut au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Cessions / Diminutions de l'exercice	Brut à la fin de l'exercice
Constructions sur sol d'autrui	127 526		127 526	-
Agencements, aménagements divers	305 804	1 317		307 121
Matériel de transport	88 511		79 807	8 704
Matériel et mobilier de bureaux	176 679			176 679
Matériel informatique	1 713 917	74 231	95 921	1 692 227
Matériel loué / efficacité énergétique		28 150		28 150
Immobilisations corporelles en cours	100 000		100 000	-
TOTAL	2 512 437	103 698	403 254	2 212 881

AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Cumul au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises / Virements de l'exercice	Cumul à la fin de l'exercice
Constructions sur sol d'autrui	77 674	6 822	84 496	0
Agencements, aménagements divers	147 171	38 110		185 281
Matériel de transport	73 354	55	64 703	8 705
Matériel et mobilier de bureaux	172 847	3 344		176 191
Matériel informatique	1 544 795	118 148	95 921	1 567 022
Matériel loué / efficacité énergétique		923		923
TOTAL	2 015 841	167 401	245 120	1 938 122

2.3 Immobilisations financières et provisions

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Brut au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Cessions / Diminutions de l'exercice	Brut à la fin de l'exercice
Titres et créances rattachées	18 500		2 000	16 500
Autres participations				-
Créances liées aux participations		26 854		26 854
Dépôts et cautionnements	107 963	18 105	8 600	117 468
TOTAL	126 463	44 959	10 600	160 822

La participation de 20% détenue dans la S.A.S. Distriweb a été cédée en 2014.

Les titres de participants restants représentent Club Budget, une filiale créée en août 2011 et entièrement dédiée à l'activité VDI (où elle intervient en tant que mandataire de Budget Telecom) et, détenue à 86,85%. Les créances liées représentent le compte courant détenu par Budget Telecom au sein de cette structure.

La dissolution de cette société étant envisagée, les titres et les créances liées ont été intégralement provisionnés.

2.4 Stocks

(en euros)	31/12/2014			31/12/2013		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Marchandises (Telecom)	71 423	15 961	55 462	62 703	7 188	55 515
Marchandises (Energie)	86 782					
Total	158 205	15 961	55 462	62 703	7 188	55 515

2.5 Tableau des filiales et participations et parties liées

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15 et Art. R 123-197; PCG Art. 531-3 et 532-12)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quota-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- CLUB BUDGET	19 000		86,84	16 500		26 854		13 238	1 090	
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

2.6 Ventilation de la dotation aux amortissements de l'exercice

IMMOBILISATIONS	Dotations de l'exercice aux amortissements		Provisions amortissements dérogatoires		
	Linéaires	Dégressifs	Exceptionnels	Dotations	Reprises
<u>Immobilisations incorporelles</u>					
Frais de développement	106 858				
Marques	958				
Sites web	11 114				
Logiciels	6 943				
TOTAL	125 873		-	-	-
<u>Immobilisations corporelles</u>					
Constructions sur sol d'autrui	6 822				
Agencements, aménagements divers	38 110				
Matériel de transport	55				
Matériel et mobilier de bureaux	3 344				
Matériel informatique	118 148				
Matériel loué / efficacité énergétique	923				
TOTAL	167 401	-	-	-	-
TOTAL	293 274	-	-	-	-

2.7 Échéances des créances à la clôture de l'exercice

Les créances font l'objet d'une appréciation cas par cas. Une provision est constituée en fonction du risque encouru sur chacune d'elles.

	Montant brut	à - d'1 an	à + d'1 an
<u>De l'actif immobilisé :</u>			
Créances rattachées à des participat.	26 854	26 854	
Prêts			
Autres immobilisations financières	117 468		117 468
TOTAL	144 322	26 854	117 468
<u>De l'actif circulant :</u>			
Clients et comptes rattachés	929 019	929 019	
Fournisseurs débiteurs	420 658	420 658	
Personnel et comptes rattachés	13 754	13 754	
Etat, impôts et taxes	535 228	535 228	
Groupe et associés	0		
Débiteurs divers	17 469	17 469	
TOTAL	1 916 127	1 916 127	0
Charges constatées d'avance	172 312	172 312	
TOTAL GENERAL	2 232 761	2 115 293	117 468

2.8 Comptes de régularisation actif

	Montants
<u>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</u>	
<u>Charges d'exploitation</u>	
Entretien / Maintenance	23 244
Prestations / telecom	16 370
Honoraires / Publicité	100 115
Leasings - Locations	26 684
Autres charges	5 898
Total	172 312
<u>PRODUITS A RECEVOIR</u>	
Clients - Factures à établir	363 483
Intérêts à percevoir	113 237
Fournisseurs - avoir à recevoir	269 499
Etat	396 702
Divers	0
Personnel	895
Total	1 143 816

2.9 Capital social

	Nombre d'actions	Valeur nominale
Actions composant le capital social au début de l'exercice	3 540 253	0,15 €
Actions émises pendant l'exercice		
Actions remboursées pendant l'exercice		
Actions composant le capital social en fin d'exercice	3 540 253	0,15 €

Le capital de la société BUDGET TELECOM, composé de 3 540 253 actions, s'élève à 531 037,95 euros.

2.10 Tableau de mouvement des capitaux propres

Les créances font l'objet d'une appréciation cas par cas. Une provision est constituée en fonction du risque encouru sur chacune d'elles.

Opérations	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserves et report à nouveau	Résultat	Total
Au 31/12/2013, avant affectat.	3 540 253	531 038	232 264	7 952 388	392 173	9 107 863
Augmentation de capital						
Affectation du résultat 2013				392 174	- 392 174	
Dividendes						
Résultat 2014					- 964 953	- 964 953
Au 31/12/2014 avant affectat.	3 540 253	531 038	232 264	8 344 562	- 964 954	8 142 910

2.11 Affectation du résultat de l'exercice précédent

Le résultat de l'exercice précédent s'élevant à **392 174 €** a été affecté de la manière suivante :

- Autres réserves :	€
- Réserve légale :	€
- Dividendes :	€
- Report à nouveau :	392 174 €

2.12 Echéance des dettes à la clôture de l'exercice

DETTES	Montant brut	à - d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Moins de 2 ans à l'origine				
Plus de 2 ans à l'origine	700 000		420 000	280 000
Emprunts et dettes financières diverses				
Clients, avances et acomptes	43 052	43 052		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 632 776	1 632 776		
Dettes fiscales et sociales	634 123	634 123		
Groupe et associés	900	900		
Autres detets	4 777	4 777		
TOTAL DETTES	3 015 628	2 315 628	420 000	280 000
Charges constatées d'avance	173 759	173 759		
TOTAL GENERAL	3 189 387	2 489 387	420 000	280 000

Les dettes à long terme représentent des prêts innovation à taux zéro accordés par la BPI.

2.13 Etat des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges				-
Provisions pour litiges (1)		190 000		190 000
Provisions pour perte de change				-
Provisions pour grosses réparations				-
Autres provisions pour risques et charges				-
TOTAL	-	190 000	-	190 000
Provisions pour dépréciation				
Sur immobilisations incorporelles (2)	667 650	680 728		1 348 378
Sur titres de participation et créances liées	16 500	26 854		43 354
Sur stocks et en-cours	7 188	15 961	7 188	15 961
Sur comptes clients	210 248	139 816	155 738	194 326
Autres provisions pour dépréciation	-			-
TOTAL	901 586	863 359	162 926	1 602 019
TOTAL GENERAL	901 586	1 053 359	162 926	1 792 019

<i>Dont dotations et reprises :</i>	<u><i>Dotations</i></u>	<u><i>Reprises</i></u>
- d'exploitation	155 777	162 926
- Exceptionnelles	870 728	
- Financières	26 854	

(1) Une provision a été constatée concernant le litige qui oppose la société à l'un de ses fournisseurs Transatel, pour lequel un avoir à recevoir a été comptabilisé. Cf §1 Règles et méthodes comptables détaillant le litige et la méthode dérogatoire suivie.

(2) Les dépréciations constatées sur l'exercice concernent des fichiers clientèles, et principalement :

- le fichier PTI pour 536 K€. Celui-ci est déprécié à 100%, l'activité correspondante devant être définitivement stoppée début 2015
- La partie du mali technique Kast concernant les déficits reportables pour 121 K€.

Cf § 2.1 sur les immobilisations incorporelles

2.14 Compte de régularisation passif

	Montants
<u>Charges à payer</u>	
Emprunts et dettes financières diverses	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	642 930
Dettes fiscales et sociales	227 497
Autres dettes	4 777
Total	875 203
<u>Produits constatés d'avance</u>	
Produits d'exploitation	173 759
Total	173 759
TOTAL GENERAL	1 048 962

3 COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires

REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES		
	Exercice N	Exercice N-1
Ventes	387 086	764 138
<i>dont à l'export</i>		
Prestations de services	9 257 630	13 839 662
<i>dont à l'export</i>	511 268	2 053 158
Prestations croisées		
TOTAL	9 644 716	14 603 800

3.2 Produits et charges exceptionnels

	MONTANTS	
	Charges	Produits
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION		
Indemnité reçue / litige Verizon		252 940
Produits exceptionnels divers		9 580
Charges exceptionnelles diverses	13 949	
Total	13 949	262 520
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL		
Produits exceptionnels / cession immobilisations		15 191
Charges exceptionnelles / immobilisations cédées (1)	385 983	
Total	385 983	15 191
DOTATIONS EXCEPTIONNELLES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (2)		
Dotation provision exceptionnelle / immos. Incorporelles	680 728	
Dotation provision exceptionnelle / litige	190 000	
Total	870 728	-
TOTAL GENERAL	1 270 660	277 711

(1) Dont Matériel Kast : 327 850 €

(2) Cf.2.13 Etat des provisions

3.3 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat net après impôt
Résultat courant	<287 199>	<315 195>	27 996
Intéressement			
Résultat exceptionnel	<992 949>		<992 949>
Résultat comptable	<1 280 148>		<964 953>

(1) Dont crédit d'impôt recherche : 305 050 €
crédit d'impôt famille : 8 345 €
réduction d'impôt mécénat : 1 800€

4 AUTRES INFORMATIONS

4.1 Effectif moyen.

L'effectif moyen salarié est de 40 personnes pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

4.2 Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance.

La rémunération brute des dirigeants au titre de l'exercice 2014 s'élève à 170 802 euros (y compris avantages en nature pour un montant de 7296 euros).

4.3 Engagements hors bilan.

- Engagements de retraite

Il n'existe pas d'avantages postérieurs à l'emploi au niveau du groupe. Seules les indemnités de départ en retraite font l'objet d'une évaluation. Les calculs intègrent les hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection de salaires futurs.

Le montant des indemnités de départ à la retraite s'élève à 29 760 € au 31 décembre 2014.

Les hypothèses retenues compte tenu de l'effectif présent à la date de clôture sont :

- méthode rétrospective prorata temporis
- départ à l'initiative du salarié
- taux d'actualisation : 3,00 %
- taux de turn-over : 3.50% pour les cadres, 10% pour les autres salariés
- taux de progression des salaires : 2 %
- taux de charges sociales : 43 %

- Engagements de location simple

Location de bureaux SCI Millenium : 2442 € à moins d'un an (engagement jusqu'au 31 janvier 2015)

Location de bureaux SCI PK Invest : 51013 € à moins d'un an (engagement jusqu'au 31 août 2015)

Location de véhicules : 2 crédit-baux en cours jusqu'en 2019.

- Nantissements

Il n'y a pas de nantissements des DAT en garantie des dettes fournisseurs au 31 décembre 2014.

4.4 Droit individuel à la formation.

Le Droit Individuel à la Formation (DIF) a été institué par la loi du 4 mai 2004.

Au 31 décembre 2014, le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF s'élève à 3451 heures. Aucune heure de DIF n'a été utilisée sur l'exercice 2014.

A compter du 1er janvier 2015, le Compte Professionnel de Formation (CPF) va se substituer au DIF. Les heures de DIF acquises au 31 décembre 2014 devront être utilisées avant le 31 décembre 2020 de la même façon que s'il s'agissait d'heures acquises dans le cadre du CPF.

4.5 Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, par le crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

Le montant du CICE de l'exercice s'élève à 52 236 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Celui-ci a été affecté au financement des investissements en cours pour le développement de nouvelles activités dans le domaine énergétique. Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

4.6 Effets escomptés non échus.

La société BUDGET TELECOM n'a pas recours à ce type de financement.

4.7 Evènements postérieurs à la clôture.

Néant

4.8 Honoraires des commissaires aux comptes.

Les honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés au titre de l'exercice 2014 s'élèvent à 53 458 euros H.T

4.9 Parties liées.

Les transactions entre les parties liées sont conclues à des conditions normales du marché.

4.10 Bons de souscription.

- Par décision en date du 1^{er} septembre 2005, l'assemblée générale des actionnaires a émis 160 000 bons de souscription d'actions soumis au régime fiscal des BCE au prix d'émission des bons de 0,01 € et au prix de souscription de 5,19 € par action. L'exercice de ces bons peut s'étaler sur 48 mois, par tranches de 25%. Ce plan est expiré depuis le 31 Août 2010.

Au 31/12/14, sur les 160 000 bons de souscription émis, seuls 41 715 bons de souscription d'actions soumis au régime fiscal des BCE ont été exercés au prix unitaire de 5,19 € sur des exercices antérieurs à 2013.

- Par décision en date du 13 septembre 2007, le conseil d'administration a émis 105 000 bons de souscription d'actions auxquels se rajoutent 1000 bons par décision du conseil d'administration du 18 décembre 2007 et 10 000 bons par décision du conseil d'administration 28 Mai 2009, soumis au régime fiscal des BCE au prix de souscription de 10,09 € par action. L'exercice de ces bons peut s'étaler sur 36 mois, par tranches de 33%. Ce plan est expiré depuis Juin 2012.

Au 31/12/2014, sur les 116 000 bons de souscription émis aucun bon de souscription d'actions soumis au régime fiscal des BCE n'a été exercé

- Par décision en date du 12 juin 2014, l'assemblée générale mixte a autorisé le conseil d'administration à procéder à l'émission de 85.000 bons de souscription d'actions. Le conseil d'administration a désigné les bénéficiaires des bons de souscription d'actions à l'attention de certains salariés et mandataires sociaux. Le conseil d'administration du 20 avril 2015 a permis d'adopter les modalités de mise en œuvre de ce plan, soumis au régime fiscal des BCE et au prix d'émission des bons de 1 euros. L'exercice de ces bons pourra intervenir en une ou plusieurs fois à compter du 14 octobre 2017 et ce jusqu'au 13 octobre 2024 inclus.

4.11 Résultat par action et résultat dilué par action.

Nombre d'actions utilisé pour la détermination du résultat net par action :

Date retenue	31/12/2014
Nombre d'actions à la clôture	3 540 253
Résultat net	-964 953
Résultat net par action	-0.2726

Nombre d'actions utilisé pour la détermination du résultat dilué par action :

Date retenue	31/12/2014
Nombre d'actions à la clôture	3 540 253
Nombre d'équivalents d'actions : . BSPCE	116 000
Nombre maximal d'actions après dilution :	3 656 253
Résultat net	-964 953
Résultat net par action	-0.2639